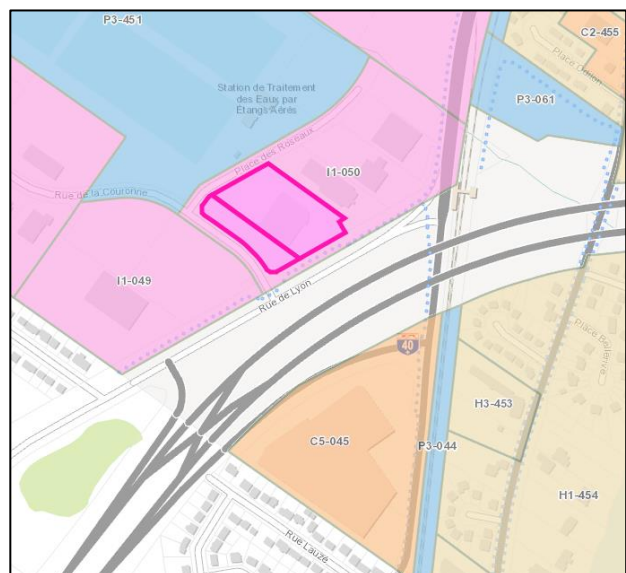
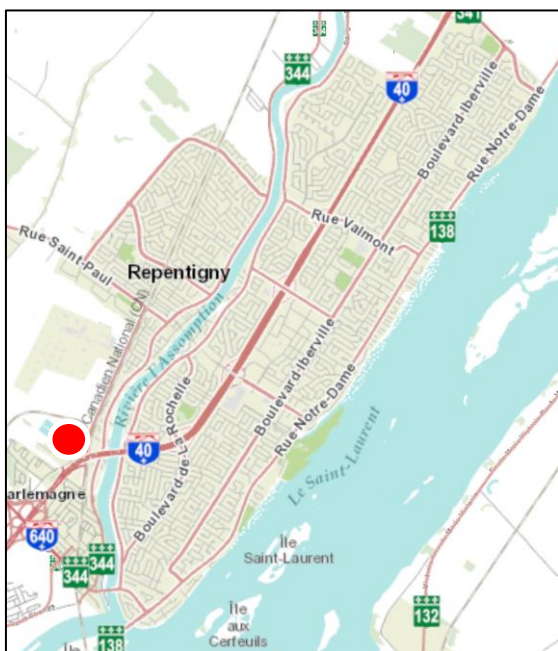


AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÉSOLUTION DE PPCMOI NUMÉRO CM 085-12-03-24

Aux personnes intéressées par le projet de résolution de PPCMOI numéro CM 085-12-03-24 de la Ville de Repentigny.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 mars 2024, le conseil municipal de la Ville de Repentigny a adopté le premier projet de résolution de PPCMOI numéro CM 085-12-03-24 autorisant l'usage « vente au détail de véhicules neufs et usagés » et l'entreposage extérieur de véhicules, au 33-37 rue de Lyon, étant les lots numéros 3 027 977 et 3 359 943 du cadastre de la circonscription foncière de l'Assomption.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **jeudi 18 avril 2024, à 19 h**, à l'hôtel de ville de Repentigny situé au 435, boulevard Iberville.
3. Cette première résolution de PPCMOI a été adoptée dans le cadre du Règlement 443 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
4. En résumé, la résolution a pour objet de permettre :
 - L'usage « vente au détail de véhicules neufs et usagés »;
 - L'entreposage extérieur de véhicules.De plus, la demande vise également à autoriser les éléments suivants, lesquels seraient ajoutés lors de l'adoption du second projet de résolution :
 - L'usage « service de réparation automobile sans pompe à essence »;
 - L'usage « service de location d'automobiles »;
 - L'usage « vente au détail de pièces de véhicules automobiles et accessoires ».
5. Au cours de cette assemblée publique de consultation, Monsieur le Maire, ou un membre du conseil désigné par le maire, expliquera le projet de résolution de PPCMOI ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
6. Pour toute information concernant ce projet de résolution de PPCMOI, veuillez communiquer avec le bureau du greffier au 450 470-3130 ou à l'adresse greffe@repentigny.ca.
7. Ce projet de résolution de PPCMOI contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
8. Le projet de résolution de PPCMOI vise la zone I1-050.



Donné à Repentigny, ce 10^e jour du mois d'avril 2024.

Le greffier,

M^e Marc Giard, avocat, OMA